

ENJEUX NUMÉRIQUES FAIRE CONFIANCE AU TEMPS DU NUMÉRIQUE COORDONNÉ PAR CÔME BERBAIN ET BERTRAND PAILHÈS



➔ Pourquoi on l'a lu ?

- Le numérique a conduit à repenser nos méthodes de travail et d'interaction et a redéfini la conception de « confiance ».
- L'accélération de la transformation numérique dans les entreprises et de manière générale de l'économie, a entraîné à un accroissement cyberattaques et à une défiance concernant les informations pouvant être récupérées par des tiers.
- Face à certaine méfiance, ce numéro tente à travers différents articles de renouer le lien de confiance avec les différents acteurs concernés : usagers, acteurs publics ; régulateurs, entreprises etc.

➔ De quoi ça parle ?

La première partie de la revue commence par définir la confiance à l'ère du numérique. Au-delà du numérique, la confiance est nécessaire à chacun, dans tous les domaines de la vie pour garantir l'équilibre social.

Avec le numérique, cette confiance porte sur les infrastructures et sur les usages et entraîne de nombreux défis : fraude, cyberattaques, usurpation d'identité, contenus haineux ; qui mettent en péril la confiance des citoyens. Toutefois, et face à ces dangers, le numérique a produit et développé ces propres mécanismes de confiance.

Parmi ces mécanismes, le premier est du ressort de la justice. En effet, aussi bien en matière civile que pénale, les technologies et leurs usages ont été progressivement encadrés par un cadre juridique, que ce soit à l'échelle européenne ou nationale afin de ne porter atteintes aux garanties et aux droits procéduraux de chaque citoyen. Par ailleurs, la dématérialisation dans la justice peut être considérée comme une opportunité pour tout justiciable afin de faciliter l'accès et le traitement d'affaires juridiques et enfin pour améliorer l'efficacité du système judiciaire.

Puis, la confiance est analysée sous l'angle de la pratique collaborative à travers l'exemple du covoiturage. La confiance constitue ainsi le « *concept central* » du paradigme de l'échange, au cœur du développement de « *l'économie collaborative* ».

Enfin cette première partie analyse le numérique à l'école, et notamment de son développement lors de la crise sanitaire. Le dernier article de cette partie permet d'identifier des axes pour permettre le développement d'une culture numérique à l'école tels que l'enseignement et l'apprentissage ou le développement du numérique collaboratif.

La deuxième partie de la revue s'intéresse aux progrès et à l'insuffisance de l'approche par les technologies. Aussi, la confiance passe dans un premier temps par la certification des produits. Écrit par des membres de l'ANSSI, le premier article rappelle que le développement de systèmes d'informations et de logiciels doit comporter des garanties liées à l'éthique et la sécurité des données. La certification française actuelle et celle européenne à venir sont, pour les auteurs, porteuses d'espoirs permettant de renforcer la confiance pour les citoyens et les entreprises dans le numérique. Puis, la revue aborde les relations entre confiance et intelligence artificielle puis dans la blockchain.

Ces deux technologies complexes et controversées ont besoin d'une certaine confiance pour être utilisées.

Ces deux technologies complexes et controversées ont besoin d'une certaine confiance pour être utilisées.

La troisième partie de la revue : « *Nouveaux principes d'actions et cas d'usages* » commence par une analyse de la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD), texte européen fondamental dans la protection des données des citoyens. Ce texte juridique montre que la confiance numérique est possible à l'échelle européenne. Ce succès à la fois juridique et politique permet à l'Europe d'être une référence en la matière.

Un autre cas d'usage est ensuite analysé, il s'agit de la cyber-résilience. Ainsi : « *alors que les écosystèmes numériques sont de plus en plus imbriqués, interconnectés et interdépendants, utiliser le management des risques pour améliorer la transparence des offres au sein des chaînes de valeur permettrait de bâtir des chaînes de confiance* ».

Cette partie met en avant le rôle du régulateur et de l'Etat pour se saisir de ces aspects.

Ce rôle de l'Etat et des pouvoirs publics est notamment rappelé dans les enjeux d'identification électronique en ligne et dans les décisions d'open data. La future carte d'identité nationale, qui sera bientôt généralisée en France à partir de l'été 2021, est un exemple pour permettre d'allier sécurité et identité, facteur clé de confiance pour les citoyens. Enfin, la revue permet de prendre de la hauteur sur le sujet notamment avec une perspective historique de la liberté d'expression au sein de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Ces textes qui définissent et protègent la liberté de presse, et d'expression sont-ils toujours actuels dans un monde numérisé ?

Enfin, la place du numérique dans les politiques publiques est détaillée. La transition numérique est et reste un axe majeur en France et dans le monde et nécessite l'inclusion de tous les citoyens. Cette transition doit être pensée avec d'autres transitions ; économique, environnementale, énergétique et sociale afin de préparer le monde et les générations de demain.

➔ Ce qu'on a aimé

Enjeux numériques. Faire confiance au temps du numérique propose une analyse complète de la confiance dans l'ère du numérique univers des startups en mettant en avant les différents aspects pour les citoyens, entreprises ou les pouvoirs publics.

On a particulièrement aimé :

- Le ressort de la confiance dans le numérique sur différents aspects tels que la justice, l'école, ou la psychologie.
- Les réflexions philosophiques du numérique sur les enjeux d'identité.

➔ À lire si

On souhaite avoir un regard éclairé sur un des enjeux du numérique : la confiance.

➔ Pour se le procurer

Annales des Mines, *Enjeux numérique. Faire confiance au temps du numérique*, coordonné par Côme BERBAIN et Bertrand PAILHÈS, Paris, Mars 2021

➔ Pour aller plus loin

On rejoint les comités Cybersécurité et Innovations et technologies de Syntec Numérique